



Direction de la Jeunesse et des Sports  
Sous-Direction de la Jeunesse

**2019 DJS 224 DDCT** Subvention (1.000 euros) au titre de la jeunesse à l'association Basket Paris 14 (14<sup>e</sup>).

PROJET DE DELIBERATION  
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris soutient activement les associations œuvrant en faveur de la jeunesse dans la capitale afin de promouvoir localement le développement de leurs actions en faveur des jeunes Parisiennes et Parisiens. Ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse d'une aide à la mise en place d'actions ciblées, de manifestations exceptionnelles ou bien d'une participation au fonctionnement courant de ces associations.

En 2019, l'association Basket Paris 14 propose le projet « Du sport et du soutien scolaire : une réussite pour les jeunes du 14<sup>e</sup> » destiné en priorité aux jeunes du 14<sup>e</sup> arrondissement âgés de 11 à 16 ans. Trois stages hebdomadaires gratuits ont été organisés lors des vacances scolaires et ont associé le soutien scolaire et la découverte de la pratique du basketball. En matinée, accompagnés par des bénévoles, les jeunes ont bénéficié d'une aide aux devoirs, d'un programme de remise à niveau et d'ateliers de lecture. Des sorties éducatives et culturelles (lieux emblématiques, musées) et des rencontres avec différentes personnalités (joueurs professionnels, écrivains) complètent le dispositif. L'après-midi a été consacré essentiellement à la pratique du sport. En complément, ceux qui le souhaitent ont été invités à participer à une initiation à l'arbitrage des matchs de basketball.

Chaque stage devrait accueillir en moyenne une trentaine de stagiaires et se dérouler dans l'un des établissements sportifs de l'arrondissement (Cange, Didot, Auguste Renoir, Jules Noël ou Mouchotte).

Compte tenu de l'intérêt que présente cette action en faveur des jeunes Parisiennes et Parisiens du 14<sup>e</sup> arrondissement et de leur adéquation avec les priorités du contrat jeunesse de l'arrondissement, je soumetts à votre approbation l'attribution à l'association Basket Paris 14 d'une subvention d'un montant de 1.000 euros au titre de la jeunesse. Le montant proposé a fait l'objet d'une concertation préalable avec la Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris